

MAIRIE D'ANAIS

PROCES-VERBAL

DE LA

Séance du Conseil Municipal

Session ordinaire

du 10 11 2022

Séance du Conseil Municipal
du 10 Novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 10 novembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, en session ordinaire. La séance s'est déroulée dans la salle « l'Ancien Grenier », sous la présidence de Monsieur Éric GIRAUD-BERNARD, Maire, à la suite de sa convocation adressée le 02/11/2022.

Présents :

Messieurs : AUPETIT Philippe - GILLET Serge - GIRAUD-BERNARD Éric – HAMON Vincent - MORANGE Alain - MOUNIER Thomas

Mesdames : DUMAS Bernadette - Mme PELOQUIN Josiane.

Absents excusés : **Mme PRESSET Ghislaine a donné pouvoir à Mme DUMAS Bernadette
Mr PUJOL Vincent a donné pouvoir à Mr MOUNIER Thomas**

Absents : **Mr CHARBONNIER Dimitri**

Secrétaire de séance : Mr MORANGE Alain

Monsieur Éric GIRAUD-BERNARD Maire ouvre la séance à 20H00, le quorum étant atteint.

Le Procès-Verbal de la séance du jeudi 13 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande au Conseil d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Transfert ZAE ;
- Rallye Terre de Charente ;
- Subvention Téléthon et aide financière jeune administrée

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

• **Démission d'un élu**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Mme CHAPELAS Bernadette, en date du 08/11/2022.

• **Transfert ZAE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que malgré les différents échanges avec la Communauté de Communes Cœur de Charente, aucun « terrain d'entente » n'a été trouvé.

En effet, après plusieurs heures de travail, d'échanges et de réunions, le périmètre et les conditions de transfert de la ZAE tels que précisés lors du dernier courrier de la CDC en date du 15/09/2022 ne correspond pas au périmètre négocié précédemment.

Après délibération, le Conseil Municipal vote contre à l'unanimité, avec les arguments suivants :

- Le périmètre proposé ne tient pas compte de la loi NOTRE ;
- Le périmètre proposé va à l'encontre du compromis prévu lors des réunions d'information (zone en vert)
- Le Conseil Municipal souhaite une équité : la CDC devra prendre en charge l'entretien et l'éclairage public de la zone reprise.

- **Rallye Terre de Charente**

Mr le Maire informe le conseil municipal que la Mairie a réceptionné une demande de l'association « Terre Val de Charente » afin d'obtenir un droit de passage sur la voirie et chemins de la Commune pour l'organisation de l'évènement « Rallye Terre de Charente ».

L'association précise dans sa demande qu'un budget de réparation de voirie est prévu.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les communes voisines ont refusé le passage à cette association sous forme de délibération, et demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Après délibération, le Conseil Municipal regrette le manque d'éléments (date, parcours...) données par l'association et souhaite plus d'informations avant de se prononcer.

(7 abstentions et 1 contre)

- **Subvention AFM Téléthon**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Téléthon aura lieu le 3 et 4 décembre 2023.

Pour rappel, la Commune a fait un don à cette association l'année passée, pour un montant de 300€.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de verser 300€ à l'attention de l'AFM Téléthon.

- **Aide financière jeune administrée**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal avoir réceptionné un courrier d'une jeune administrée domiciliée sur la Commune, qui souhaite obtenir une aide financière.

En effet, dans le cadre de sa licence en langue étrangères appliquées, cette jeune étudiante envisage de poursuivre ses études en Italie, à l'université de Turin, à partir de janvier 2023, dans le cadre du programme d'échange Erasmus. Elle souhaiterait donc une aide afin de financer une partie des frais de transport.

Le Conseil Municipal, ne disposant pas du montant souhaité, accepte de verser une aide à hauteur maximale de 150€.

- **Contrat assurance groupe des risques statutaires – agents CNRACL**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la correspondance du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale concernant le contrat groupe d'assurance des risques statutaires souscrit auprès du groupement SOFAXIS/CNP.

Ce contrat couvre les risques décès, AT, MP, Congé de longue maladie et de longue durée, maladie ordinaire, temps partiel thérapeutique.

Considérant les résultats cumulés de l'année 2021, l'assureur a activé sa clause de résiliation conservatoire. Le CDG a engagé une négociation avec SOFAXIS et a abouti sur la révision des taux au 01/01/2023 comme suit :

- 6,99% pour le contrat avec une franchise en maladie ordinaire de 15 jours (soit une hausse limitée à +2,34%)
- 6,06% pour le contrat avec une franchise en maladie ordinaire de 30 jours (soit une hausse limitée à +2,36%)

Par ailleurs, une franchise de 20% sera appliquée sur les indemnités journalières à compter du 01/01/2023.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la proposition qui lui est faite pour l'adhésion au contrat CNRACL souscrit par le Centre de Gestion.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de modifier la franchise en maladie ordinaire au taux de 6,99% pour le contrat avec une franchise en maladie ordinaire de 15 jours ;

- **Suppression de postes**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Collectivité est dans l'obligation de tenir à jour un tableau des emplois et des effectifs.

Ce tableau nécessite une mise-à-jour : la suppression de 2 postes, pour lesquels aucun agent n'est en fonction actuellement (Rédacteur Territorial + Rédacteur Territorial Principal 2nd classe).

En effet, suite la promotion d'un agent, ces postes n'avaient pas été fermés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de supprimer ces deux postes du tableau des emplois et des effectifs de la Mairie d'Anais.

QUESTIONS / INFORMATIONS DIVERSES

- **Emplois d'été - Candidatures**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que les premières candidatures pour les emplois d'été arrivent. Il informe le Conseil Municipal, que les personnes embauchées l'année dernière ne seront pas prioritaires.

- **Réunions / Évènements**

Vendredi 11 Novembre : Journée de commémoration– RdV à 9H30

Mardi 15 Novembre : Réunion COPIL (Mr GIRAUD-BERNARD Éric)
+ Conseil d'école (Mr MOUNIER Thomas)

Jeudi 17 Novembre : Réunion CDC (taxe aménagement, permis de construire, point sur les différentes remarques des Communes...)

Mardi 13 Décembre : Livraison des chocolats pour les écoles. Mr AUPETIT demande de l'aide pour réaliser les poches de chocolat avec étiquettes et rubans – RdV à 14H30

- **Consommations d'énergies**

Un affichage ayant pour objectif de sensibiliser les utilisateurs des locaux de la Commune serait nécessaire.

- **Participation du département – Vestiaires du stade de foot**

Une aide financière du département, à hauteur de 100 000€ sera accordée à la Commune pour la démolition et la reconstruction des vestiaires du stade de foot à Anais.

- **BUTAGAZ**

Mr MORANGE informe le Conseil Municipal qu'une proposition de révision du contrat (sur 5 ans) a été adressée à la Commune pour les 3 citernes de gaz situées à la salle des fêtes, au stade de foot et à l'école.

La société propose un maintien des tarifs sur 2 ans. Toutefois, il n'est précisé aucune modalité de la 3^{ème} à la 5^{ème} année. Mr MORANGE va se renseigner et reviendra vers le Conseil Municipal une fois qu'il sera en possession de ces informations.

- **Paniers du personnel**

Comme chaque année, la Commune offre à ses agents, pour les fêtes de fin d'année, un panier garni. Le fournisseur a fait parvenir ses offres. Le Conseil Municipal a fait son choix parmi les propositions.

- **Skate Park / Multisport**

Des boulons se sont détachés du panier de basket du terrain multisports. La structure étant neuve, l'entreprise sera contactée, pour signaler un éventuel défaut de montage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H00.